

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 octobre 2021

Feuilles d'émargement

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20211022-00_211022_EMARG-AU
Reçu le 22/10/2021





PERSONNES PUBLIQUES (14)

Membres	Signature	Pouvoir
1 M. Théo CHALLANDE NEVORET Adjoint au Maire Ville de Marseille		
<u>Suppléé ou représenté par :</u>		
M. Joël CANICAVE Adjoint au Maire Ville de Marseille	excusé	1 (représenté)
<u>Représenté par :</u>	Sophie CARTARA	
2 Mme Marie BATOUX Adjointe au Maire Ville de Marseille		
<u>Suppléée ou représentée par :</u>		
Mme Aïcha SIF Adjointe au Maire Ville de Marseille	excusée	
<u>Suppléée par :</u> Nassera BENMARNIA		suppléée
Mme Aurélie BIANCARELLI-LOPES Adjoint au Maire Ville de Marseille		
<u>Suppléée ou représentée par :</u>		
Mme Sophie GUERARD Adjoint au Maire Ville de Marseille	excusée	1 (représentée)
<u>Représentée par :</u>	Marie BATOUX	
4 M. Sébastien BARLES Adjoint au Maire Ville de Marseille	 excusé	
<u>Suppléé par :</u> Nouriati DJAMBAE		suppléé
5 Mme Sophie CAMARD (Vice-Présidente CA) Maire du 1er secteur de Marseille (1 ^{er} et 7 ^{ème} arr.)		
<u>Suppléée ou représentée par :</u>		
6 Mme Anne-Marie d'ESTIENNE D'ORVES Conseillère Municipale Ville de Marseille		
<u>Suppléée ou représentée par :</u>		
7 Monsieur le Maire de Marseille Benoît PAYAN	représentation permanente	
<u>Représenté par :</u> Jean-Marc COPPOLA - Adjoint au Maire Président du CA		

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20211022-00_211022_EMARG-AU
Reçu le 22/10/2021





PERSONNES PUBLIQUES (14) (suite)

8
9
10
11

Membres		Représentant.e	Signature	Pouvoir
ÉTAT	Monsieur le Préfet de Région et du Département des Bouches-du-Rhône Christophe MIRMAND	Mme Antoinette Mazzeo		
	Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bénédicte LEFEUVRE	Mme Dalia Messara		
CRGE	Mme Hélène CORSET-MAILLARD Directrice ENSA Marseille			
AMU	M. Patrice VANELLE Vice-Président Communication Aix-Marseille Université			

Présents 11
Pouvoirs 2

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20211022-00_211022_EMARG-AU
Reçu le 22/10/2021






AUTRES MEMBRES (13)

Membres titulaires		Représentant Le	Signature	Pouvoir	
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES					
VDM	M.				
ETAT	Mme Isabelle BOURGEOIS				
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET DES ÉTUDIANTS					
ETABLISSEMENT	1	M. Marc IGLESIAS Personnel non enseignant			
		<u>Mme Fabienne Gambardella</u> Suppléante			
	2	M. Azzedine BOUKHARI Personnel non enseignant		excusé	suppléé
		<u>M. Laurent LEANDRI</u> Suppléant			
	3	M. Ronan Kerdreux Personnel enseignant (EBA)			
		<u>M. Sylvain Deleneuville</u> Suppléant			
	4	M. Pierre-Laurent CASSIERE Personnel enseignant (EBA)			
		<u>Mme Vanessa Brito</u> Suppléante			
	5	M. Philippe DELAHAUTEMAISSON Personnel enseignant (EBA)			
		<u>Mme Frédérique Entrialgo</u> Suppléante			
	6	M. Vincent ROBINOT Personnel enseignant (CRR)			
		<u>M. André Carboulet</u> Suppléant			
	7	Mme Paule Lola ROSSIGNOL Personnel enseignant (CRR)			
		<u>M. Vincent Beer-Demandeur</u> Suppléant			
	8	M. Thierry AMIOT Personnel enseignant (CRR)			
		<u>M. Alain Delzant</u> Suppléant			

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20211022-00_211022_EMARG-AU
Reçu le 22/10/2021



AUTRES MEMBRES (13)

Membres titulaires		Représentant.e		Signature	Pouvoir
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET DES ÉTUDIANTS (suite)					
ETABLISSEMENT (suite)	Mme Mathilde CRAQUELIN Etudiante				
	<u>Mme Louna BOISSAYE</u> Etudiante suppléante				
	M. Keanu LEBON Etudiant				suppléé
	<u>M. Dorian Dos Santos</u> Etudiant suppléant				
REPRÉSENTANTE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE (APEC)					
CRR	Mme Nathalie PUJOL	Boccanariello			

8 PRESENTS

TOTAL : 19 PRESENTS
 2 POUVOIRS

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20211022-00_211022_EMARG-AU
Reçu le 22/10/2021



Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20211022-00_211022_EMARG-AU
Reçu le 22/10/2021





INVITES

Nom et prénom	Qualité/Fonction	Signature
PERSONNES EXTERIEURES		
Jean-Christophe CAYRE	Trésorier de la Ville de Marseille et de la Métropole Aix-Marseille-Provence	
NARDINI <i>Philippe</i>	Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Marseille	
ETABLISSEMENT		
Pierre OUDART	Directeur Général	
Philippe CAMPOS	Directeur Général adjoint	
Sylvie LAFONT	Secrétaire Générale	
Raphaël IMBERT	Directeur du Conservatoire	
Nicolas JOURNOT	Directeur adjoint du Conservatoire	
Raphaël DEVEY	Responsable budget et comptabilité	
Sophie POUJOL	Responsable Ressources Humaines	
Nathalie ROMAIN	Responsable du Service Ingénierie juridique et des marchés	
Aue DEFILOD	RAF	
19 PRESENTS 2 POUVOIRS		

Feuille d'émargement certifiée exacte par : JM Coppola / Ph. Campos à laquelle est (sont) joint(s) 2 pouvoir(s)

À Marseille, le
 Le Président du Conseil d'administration

 Jean-Marc COPPOLA

Le Secrétaire de séance

 Philippe CAMPOS

INSEAMM CA 19/03/2021

INS EA MM

Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

POUVOIR

Je soussigné (e)

GOERARD Sophie

demeurant à

Dauel

donne tous pouvoirs à Monsieur - Madame

Naïe BAYOUX

à l'effet de me représenter lors du Conseil d'administration, qui se tiendra le

vendredi 22 octobre à 10 heures

dans les locaux du conservatoire - palais Carli (1^{er})

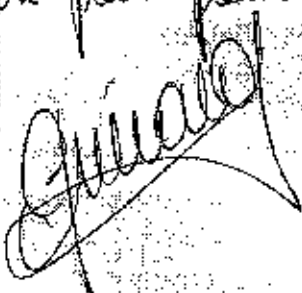
INSEAMM CA 19/03/2021

L'ordre du jour proposé appelle la présentation et l'adoption des points suivants :


- Ordre du jour et compte-rendu de la séance du 12/07/22 - DELIB 1
- Tarifs - DELIB 2
- Décision modificative - DELIB 3
- Projet DEMOS - DELIB 4
- Tableau des emplois - DELIB 5
- Congés famille - DELIB 6
- Mise à disposition de personnels à l'école supérieure de danse - DELIB 7
- Régime indemnitaire - DELIB 8
- Télétravail - DELIB 9
- Bilan social - INFO 10
- Bicentenaire du conservatoire - DELIB 11
- Convention de transfert de données personnelles des élèves du conservatoire - DELIB 12
- Élection à la commission d'appel d'offres - INFO 13
- Règlement intérieur de la bibliothèque des beaux-arts - DELIB 14
- Questions diverses.

Fait à Marseille, le 12/10/2021

*[Signature du mandant
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour pouvoir")]*

Bon pour pouvoir


*[Signature du mandataire
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour acceptation de pouvoir")]*

Bon pour acceptation


INSEAMM CA 19/03/2021

INS EA MM

Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

POUVOIR

Je soussigné (e) D. JOÛL CANICAVE

demeurant à 9, avenue des Rimotas

donne tous pouvoirs à Monsieur - Madame

..... Sophie CANARO

à l'effet de me représenter lors du Conseil d'administration, qui se tiendra le

vendredi 22 octobre à 10 heures

dans les locaux du conservatoire – palais Carli (1^{er})

INSEAMM CA 19/03/2021

L'ordre du jour proposé appelle la présentation et l'adoption des points suivants :

- Ordre du jour et compte-rendu de la séance du 12/07/22 – DELIB 1
- Tarifs – DELIB 2
- Décision modificative - DELIB 3
- Projet DEMOS – DELIB 4
- Tableau des emplois – DELIB 5
- Congés famille – DELIB 6
- Mise à disposition de personnels à l'école supérieure de danse – DELIB 7
- Régime indemnitaire – DELIB 8
- Télétravail - DELIB 9
- Bilan social – INFO 10
- Bicentenaire du conservatoire – DELIB 11
- Convention de transfert de données personnelles des élèves du conservatoire – DELIB 12
- Élection à la commission d'appel d'offres – INFO 13
- Règlement intérieur de la bibliothèque des beaux-arts - DELIB 14
- Questions diverses.

Fait à Marseille, le 14/10/2021

[Signature du mandant
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour pouvoir")]

Bon pour
pouvoir.


[Signature du mandataire
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour acceptation de pouvoir")]



INSEAMM CA 22/10/2021
Délibération n°DELIB_01_ADM_21_10_22_OJ_CR



**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Conseil d'administration
Séance du 22 octobre 2021**

**PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 22 OCTOBRE 2021
ET
ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU CA DU 12 JUILLET 2021**

Délibération n°DELIB_01_ADM_21_10_22_OJ_CR

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux octobre,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, à l'invitation de Monsieur le président en date du 12 octobre 2021.

VU

- le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1431-1 à L.1431-9 et R.1431-1 à R.1431-21 ;
- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires.
- la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- le Code de l'Éducation nationale, notamment ses articles L.216-3 et L.759-1 à 9
- la délibération n°10/1103/CURI du Conseil municipal de la ville de Marseille, en date du 6 décembre 2010, demandant la création d'un établissement public de coopération culturelle ;
- l'article 8.2 des statuts, le Conseil d'administration inaugure la séance par l'adoption du compte-rendu de la séance précédente communiqué à l'ensemble des membres y siégeant le 6 décembre 2019 ;
- le règlement intérieur de l'établissement.

INSEAMM CA 22/10/2021
Délibération n°DELIB_01_ADM_21_10_22_OJ_CR

Le Président,

EXPOSE

L'Ordre du jour décrit dans l'invitation de participation adressée aux membres du Conseil d'administration le 12 octobre appelle l'examen des points suivants :

L'ordre du jour proposé appelle la présentation et l'adoption des points suivants :

- Ordre du jour et compte-rendu de la séance du 12/07/22 – DELIB 1
- Tarifs – DELIB 2
- Décision modificative - DELIB 3
- Projet DEMOS – DELIB 4
- Tableau des emplois – DELIB 5
- Congés famille – DELIB 6
- Mise à disposition de personnels à l'école supérieure de danse – DELIB 7
- Régime indemnitaire – DELIB 8
- Télétravail - DELIB 9
- Bilan social – INFO 10
- Bicentenaire du conservatoire – DELIB 11
- Convention de transfert de données personnelles des élèves du conservatoire – DELIB 12
- Élection à la commission d'appel d'offres – INFO 13
- Questions diverses : convention de subvention Erasmus+ 2021

Rajouté au tableau

M. Mme est désigné.e comme secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 19 mars 2021 est soumis à l'approbation du Conseil d'administration, sous réserve d'éventuelles suggestions de modification.

Telles sont les raisons pour lesquelles je demande au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

INSEAMM CA 22/10/2021
Délibération n°DELIB_01_ADM_21_10_22_OJ_CR

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'adopter le compte rendu de séance du 19 mars 2021.

Article 2 : de valider l'ordre du jour de la séance.

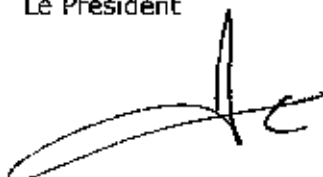
Nombre de membres en exercice	25
Nombre de membres présents	13
Nombre de suffrage exprimés	21
Votes pour	20
Votes contre	0
Abstentions	1

La présente délibération mise aux voix est :

- **Adoptée**
- ~~Rejetée~~

Fait à Marseille, le 12 juillet 2021.

Le Président



Jean-Marc Coppola

Transmise au représentant de l'État le

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le :

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20211022-00_211022_EMARG-AU
Reçu le 22/10/2021

